

GÉORISQUES

Rapport de risques













 **Commune recherchée :**

76170 Lillebonne

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :

 INONDATION	 sur ma commune : EXISTANT
 REMONTÉE DE NAPPE	 sur ma commune : EXISTANT
 SÉISME	 sur ma commune : FAIBLE
 MOUVEMENTS DE TERRAIN	 sur ma commune : EXISTANT
 RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	 sur ma commune : MODÉRÉ
 RADON	 sur ma commune : FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :

 INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)	 sur ma commune : CONCERNÉ
 CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	 sur ma commune : CONCERNÉ
 POLLUTION DES SOLS	 sur ma commune : CONCERNÉ

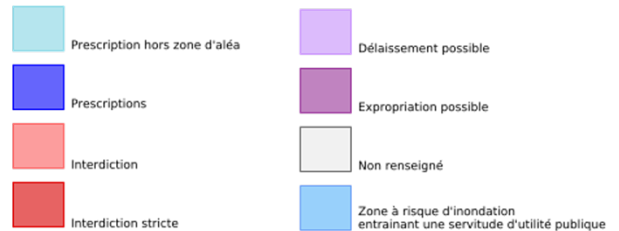
Risque d'inondation sur Lillebonne

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.



Informations détaillées :



PPRN : PPRN-I - Seine Normande de Heurteauville à Marais-Vernier

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRN-I - Seine Normande de Heurteauville à Marais-Vernier a été prescrit sur votre commune.

Date de prescription : 31/10/2024

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



AZI : Atlas des PHEC,

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

Risque d'inondation sur Lillebonne

6 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

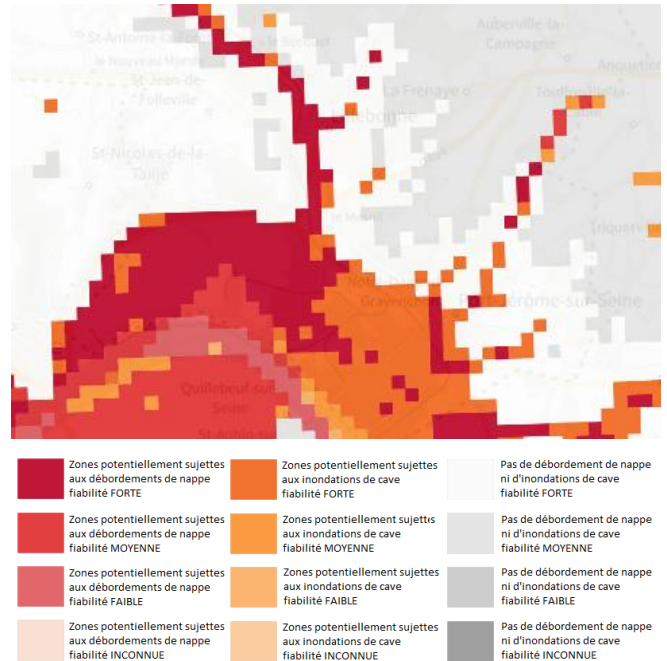
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1926063A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/06/2019	23/10/2019
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500070A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	08/02/1995
INTE9400004A	Inondations et/ou Coulées de Boue	20/12/1993	15/01/1994
INTE9300412A	Inondations et/ou Coulées de Boue	09/06/1993	03/09/1993
INTE9400220A	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/08/1992	10/06/1994

Risque de remontées de nappe sur Lillebonne

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

Risque de séisme sur Lillebonne

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Lillebonne

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

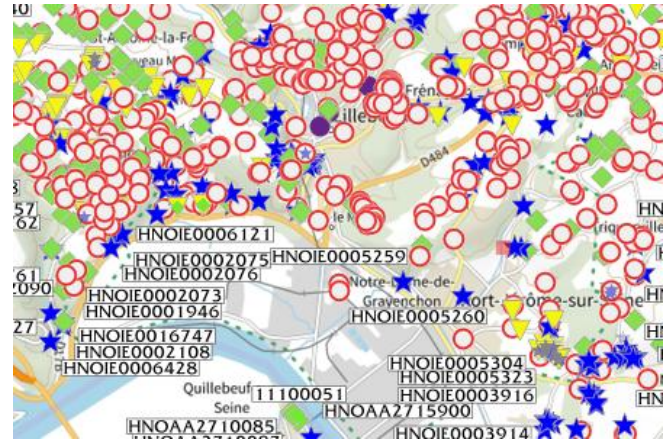
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement
- Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.
Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entraînant le détachement de pierres et blocs.



Informations détaillées :

i **DDRM : DDRM76**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)
[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)
[Eboulement ou chutes de pierres et de blocs](#)

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Risque de mouvements de terrain sur Lillebonne

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Lillebonne

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Lillebonne

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Lillebonne

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 8 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune
- 3 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune
- 7 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



Informations détaillées :

PPRT : Port Jérôme

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) nommé Port Jérôme a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 29/05/2009

Date d'approbation : 07/08/2014

Le PPRT couvre les aléas suivant:

- [Risque industriel](#)
- [Effet thermique](#)
- [Effet de surpression](#)
- [Effet toxique](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

DDRM : DDRM76

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

- [Risque industriel](#)

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Lillebonne

8 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
CABOT CARBONE SAS	Seveso seuil haut
SODES	Seveso seuil haut
SOCABU	Seveso seuil haut
NORTH ATLANTIC RAFFINAGE	Seveso seuil haut
PRIMAGAZ	Seveso seuil haut
EXXONMOBIL CHEMICAL POLYMERES	Seveso seuil haut
ARLANXEO ELASTOMERES FRANCE SAS	Seveso seuil haut
TEREOS STARCH & SWEETENERS LBN	Seveso seuil haut

3 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
NORTH ATLANTIC CHEMICAL	Seveso seuil bas
GCA LOGISTICS LE HAVRE	Seveso seuil bas
CASLA	Seveso seuil bas

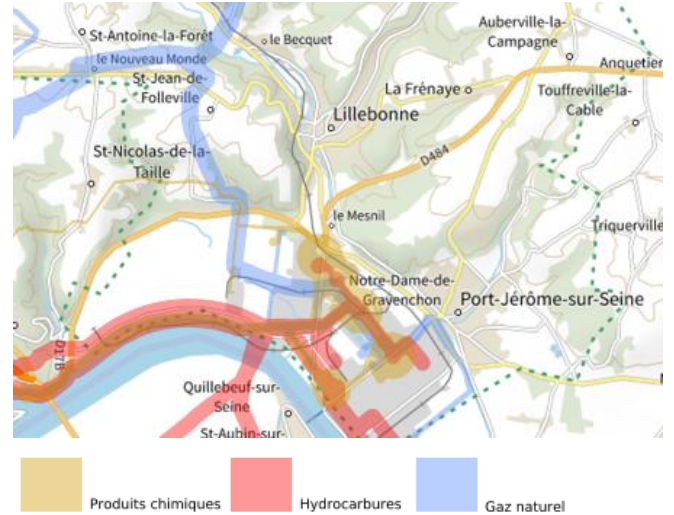
7 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
COMPAGNIE FRANCAISE ECO HUILE	Non Seveso
ECOLOGIC PETROLEUM RECOVERY	Non Seveso
DE RIJKE NORMANDIE	Non Seveso
LAVAOUEST	Non Seveso
GCA LOGISTICS LE HAVRE	Non Seveso
COOPER STANDARD FRANCE Etb LILLEBONNE	Non Seveso
AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Lillebonne

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



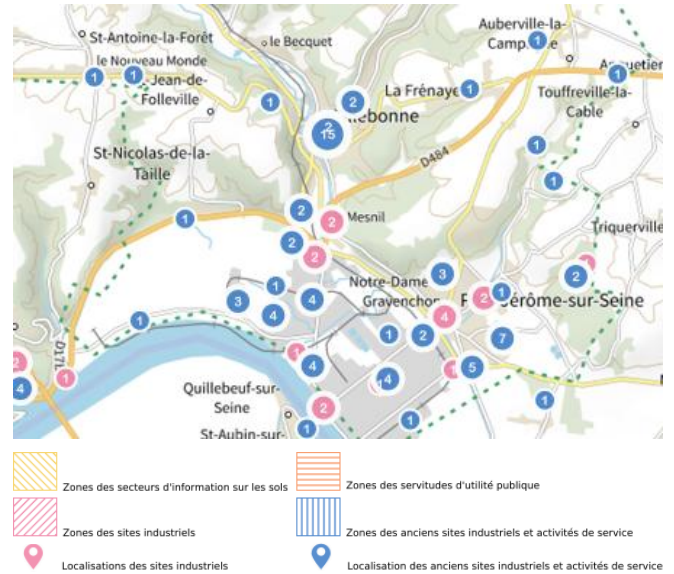
Risque de pollution des sols sur Lillebonne

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 4 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune
L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 9 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 66 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

1 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
11100187	Effondrement / Affaissement	

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

121 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
HNOIE0003111	indéterminé	76281-029
HNOIE0005162	indéterminé	76384-005
HNOIE0005163	indéterminé	76384-058
HNOIE0005164	indéterminé	76384-701
HNOIE0005165	indéterminé	76384-221
HNOIE0005166	ouvrage civil	76384-672
HNOIE0005167	indéterminé	76384-004
HNOIE0005168	indéterminé	76384-003
HNOIE0005169	indéterminé	76384-078
HNOIE0005170	indéterminé	76384-050
HNOIE0005171	ouvrage civil	76384-086
HNOIE0005173	indéterminé	76384-075
HNOIE0005174	indéterminé	76384-051
HNOIE0005175	indéterminé	76384-052
HNOIE0005176	indéterminé	76384-053
HNOIE0005177	indéterminé	76384-036
HNOIE0005178	indéterminé	76384-038
HNOIE0005179	indéterminé	76384-037
HNOIE0005180	indéterminé	76384-035
HNOIE0005181	indéterminé	76384-054
HNOIE0005182	indéterminé	76384-039
HNOIE0005183	indéterminé	76384-034
HNOIE0005184	indéterminé	76384-056
HNOIE0005185	indéterminé	76384-057
HNOIE0005186	indéterminé	76384-074
HNOIE0005187	indéterminé	76384-072
HNOIE0005188	indéterminé	76384-703
HNOIE0005189	indéterminé	76384-059
HNOIE0005190	indéterminé	76384-043
HNOIE0005191	indéterminé	76384-016
HNOIE0005192	indéterminé	76384-091
HNOIE0005193	indéterminé	76384-063
HNOIE0005194	indéterminé	76384-041
HNOIE0005195	indéterminé	76384-008
HNOIE0005196	indéterminé	76384-012
HNOIE0005197	indéterminé	76384-073
HNOIE0005198	indéterminé	76384-083
HNOIE0005199	indéterminé	76384-702
HNOIE0005200	indéterminé	76384-062

Identifiant	Type	Nom
HNOIE0005201	indéterminé	76384-201
HNOIE0005202	indéterminé	76384-021
HNOIE0005203	indéterminé	76384-028
HNOIE0005204	ouvrage civil	76384-084
HNOIE0005205	carrière	76384-068
HNOIE0005206	indéterminé	76384-087
HNOIE0005207	indéterminé	76384-046
HNOIE0005208	indéterminé	76384-013
HNOIE0005209	indéterminé	76384-014
HNOIE0005210	indéterminé	76384-061
HNOIE0005211	carrière	76384-065
HNOIE0005212	indéterminé	76384-015
HNOIE0005213	indéterminé	76384-017
HNOIE0005214	indéterminé	76384-060
HNOIE0005215	indéterminé	76384-018
HNOIE0005216	carrière	76384-069
HNOIE0005217	carrière	76384-070
HNOIE0005218	indéterminé	76384-025
HNOIE0005219	indéterminé	76384-026
HNOIE0005220	indéterminé	76384-027
HNOIE0005221	indéterminé	76384-011
HNOIE0005222	indéterminé	76384-009
HNOIE0005223	indéterminé	76384-010
HNOIE0005224	ouvrage civil	76384-001
HNOIE0005225	indéterminé	76384-002
HNOIE0005226	indéterminé	76384-042
HNOIE0005227	indéterminé	76384-007
HNOIE0005228	indéterminé	76384-006
HNOIE0005229	carrière	76384-095
HNOIE0005230	carrière	76384-082
HNOIE0005231	indéterminé	76384-081
HNOIE0005233	indéterminé	76384-019
HNOIE0005234	indéterminé	76384-020
HNOIE0005235	carrière	76384-066
HNOIE0005236	carrière	76384-088
HNOIE0005237	ouvrage militaire	76384-092
HNOIE0005238	indéterminé	76384-090
HNOIE0005239	ouvrage militaire	76384-093
HNOIE0005240	indéterminé	76384-064
HNOIE0005241	indéterminé	76384-044
HNOIE0005242	indéterminé	76384-022
HNOIE0005243	indéterminé	76384-023
HNOIE0005244	indéterminé	76384-024
HNOIE0005245	indéterminé	76384-100
HNOIE0005246	carrière	76384-076

Identifiant	Type	Nom
HNOIE0005247	indéterminé	76384-071
HNOIE0005248	indéterminé	76384-029
HNOIE0005249	indéterminé	76384-029
HNOIE0005250	indéterminé	76384-029
HNOIE0005251	indéterminé	76384-029
HNOIE0005252	indéterminé	76384-029
HNOIE0005253	indéterminé	76384-029
HNOIE0005254	indéterminé	76384-029
HNOIE0005255	indéterminé	76384-032
HNOIE0005256	indéterminé	76384-047
HNOIE0005257	indéterminé	76384-048
HNOIE0005258	indéterminé	76384-049
HNOIE0005259	indéterminé	76384-031
HNOIE0005260	indéterminé	76384-030
HNOIE0005261	indéterminé	76384-145
HNOIE0005262	indéterminé	76384-146
HNOIE0005263	carrière	76384-157
HNOIE0016350	carrière	76384-101
HNOIE0016351	ouvrage civil	76384-149
HNOIE0016352	ouvrage civil	76384-151
HNOIE0016353	carrière	76384-951
HNOIE0016354	ouvrage civil	76384-150
HNOIE0016355	ouvrage civil	76384-152
HNOIE0016356	ouvrage civil	76384-115
HNOIE0016357	carrière	76384-138
HNOIE0016358	carrière	76384-077
HNOIE0016359	ouvrage civil	76384-153
HNOIE0016360	indéterminé	76384-040
HNOIE0016361	indéterminé	76384-045
HNOIE0016362	indéterminé	76384-079
HNOIE0016363	carrière	76384-122
HNOIE0016364	indéterminé	76384-085
HNOIE0016365	carrière	76384-099
HNOIE0016366	indéterminé	76384-029
HNOIE0016367	carrière	76384-106
HNOIE0016368	ouvrage civil	76384-154
HNOIE0020844	ouvrage militaire	76384-094

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

9 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000934601	SCORI (ex COHU)	En cours
SSP000864801	ELF ATOCHEM	En cours
SSP000867801	ECOHUILE	En cours
SSP000869301	SNTF	En cours
SSP000951301	LANXESS (ex BAYER ELASTOMERES)	En cours
SSP000213601	UIOM Lillebonne (ancien site de I')	En cours
SSP000213101	TERRAIN C.B.L. JOUXTANT L'USINE ECO HUILE A LILLEBONNE	Clôturée
SSP000449401	CELANESE	Clôturée
SSP000448601	Ancienne usine a gaz de Lillebonne	Clôturée

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

66 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3865136	ANCIENNE USINE TEXTILE	En arrêt	
SSP3865133		Indéterminé	
SSP3865105	ELF ATOCHEM	En arrêt	
SSP3865100	ANCIENNE USINE A GAZ DE	En arrêt	
SSP3864958		Indéterminé	
SSP3864957		Indéterminé	
SSP3864956		Indéterminé	
SSP3864955		Indéterminé	
SSP3864954		Indéterminé	
SSP3864744		Indéterminé	
SSP3864684		Indéterminé	
SSP3864683		Indéterminé	
SSP3864681		Indéterminé	
SSP3864624	garage	Indéterminé	
SSP3864620		Indéterminé	
SSP3864619		Indéterminé	
SSP3864618		Indéterminé	
SSP3864617		Indéterminé	
SSP3864616		Indéterminé	
SSP3864547		Indéterminé	
SSP3864546		Indéterminé	
SSP3864545		Indéterminé	
SSP3864544	centrale d'enrobage	Indéterminé	
SSP3862093		Indéterminé	
SSP3862092		Indéterminé	
SSP3862091		Indéterminé	
SSP3862090		Indéterminé	
SSP3862089		Indéterminé	
SSP3862088		Indéterminé	
SSP3862087		Indéterminé	
SSP3862086		Indéterminé	
SSP3862085		Indéterminé	
SSP3862084	usine SIMA	Indéterminé	
SSP3862083		Indéterminé	
SSP3862082		Indéterminé	
SSP3862081		Indéterminé	
SSP3862080	décharge	En arrêt	
SSP3862079	abattoir	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3862078		Indéterminé	
SSP3862077		En arrêt	
SSP3862076		En arrêt	
SSP3862075		En arrêt	
SSP3862074		En arrêt	
SSP3862073		En arrêt	
SSP3862072	S.A. Entrepose, 75 rue de Tocqueville	Indéterminé	
SSP3862071		Indéterminé	
SSP3862070		Indéterminé	
SSP3862069		Indéterminé	
SSP3862068		Indéterminé	
SSP3862067		Indéterminé	
SSP3862066	Station COOP	Indéterminé	
SSP3862065		Indéterminé	
SSP3862064		Indéterminé	
SSP3862063		En arrêt	
SSP3862062		En arrêt	
SSP3862061		Indéterminé	
SSP3862060		Indéterminé	
SSP3862059		Indéterminé	
SSP3862058	station service Intermarché	Indéterminé	
SSP3862057		En arrêt	
SSP3862056		En arrêt	
SSP3860713		En arrêt	
SSP3860712		Indéterminé	
SSP3860711		En arrêt	
SSP3860710		En arrêt	
SSP3860709		En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les **dispositifs de protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évités toute flamme ou étincelle